



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 10 FEVRIER 2016

Délibération N°2016/004

Date de convocation : 02 février 2016

Nombre de conseillers en exercice : 77

L'an deux mille quinze, le 10 février 2016 à dix huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis aux Ateliers Culturels de CAUDRY, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Etaient présents (58 titulaires 3 suppléants) :

Alexandre BASQUIN	Denise LESAGE	Laurence MONTEIRO-LOPEZ
Vincent WAXIN	Jean-Félix MACAREZ	Hubert DEJARDIN
Yannick HERBET	Jacques OLIVIER	Nathalie GAVE
Christian PAYEN	Pierre-Henri DUDANT	Gérard LENOBLE
Jean-Pierre THIEULEUX	Christian PECQUEUX	Brigitte ROLAND-BEC
Francis LEBLON	Dominique LAMOURET	Didier BONIFACE
Frédéric BRICOUT	Guy BRICOUT	Régine DHOLLANDE
Pierre LEVEQUE	Anne-Sophie MERY-DUEZ	Bernard POULAIN
Brigitte PRUVOT	Liliane RICHOMME	Alain RIQUET
Martine THUILLEZ	Sandrine TRIOUX	Serge WARWICK
Gérard TAISNE	Alain HAPPE (S)	Bernard PLET
Jean-Claude GERARD	Patrice BONIFACE	Bertrand LEFEBVRE
Karine ELOIR	Annie DORLOT	Bruno MANNEL
Joëlle MANESSE	Joseph MODARELLI	Serge SIMEON
Pascal FOULON	Janine TOURAINNE	Louis COQUELLE(S)
Pascal LEVEQUE	Pascal COQUELLE	Michel HENNEQUART
Laurence RIBES	Michel GOUVART (S)	Didier BLEUSE
Daniel BLAIRON	Daniel CATTIAUX	Maurice DEFAUX
Henri QUONIOU	Jean-Marc DOSIERE	Jean-Paul CAILLIEZ
Axelle DOERLER	Daniel FIEVET	Chantal WAYEMBERGE
Mélanie DISIDER (arrivée à 19h05)		

Membre(s) Excusé(s) (1) :

Marie-Lise MARLIOT

Membre(s) Absent(s) (8) :

Agnés BERANGER, Alain GOETGHELUCK, Pierre LAUDE, Jean-Louis CAUDRELIER, Laurent COULON, Marc DUFRENNE, Augustine NOIRMAIN, Jean-Pierre RICHEZ.

Membre(s) ayant donné procuration (7) :

Virginie LEBERIGAUD à Yannick HERBET, Denis COLIN à Régine DHOLLANDE, Charles BLANGIS à Serge SIMEON, Isabelle PIERARD à Annie DORLOT, Jacky DUMINY à Francis LEBLON, Véronique NICAISE à Jacques OLIVIER, Stéphane JUMEAUX à Maurice DEFAUX.

Jacques OLIVIER est élu secrétaire de séance.

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy-en-Cis
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

Délibération n°2016/004 - Objet : Cession de terrain à la commune de Walincourt-Selvigny n°2016/004

Lors des différentes réunions de travail avec les élus de la commune de WALINCOURT SELVIGNY sur le dossier de la nouvelle déchetterie, ces derniers ont informé Monsieur le Président de leur volonté d'acquérir les parcelles situées sur la zone d'activités communautaire et cadastrées B 1704, B1471, B 1671 et ZE 103.

Le service des domaines a estimé ces dernières à 24 000€, avec une marge de 10 % soit 21 600€

Monsieur le Président propose de céder ces parcelles moyennant la somme de 21 600€.

L'assemblée est invitée à se prononcer sur ce point.

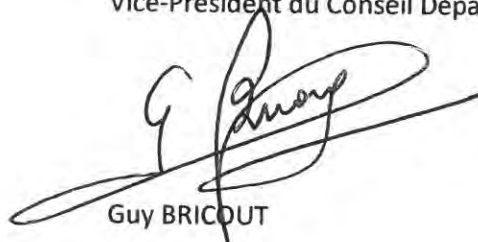
ADOpte A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 12 février 2016 et de la publication
Le 12 février 2016

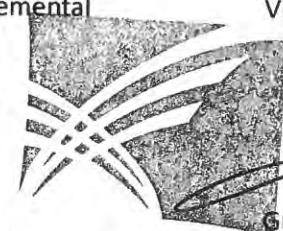
Pour expédition conforme
Caudry, le 12 février 2016

Vu,
Le Président,
Maire de CAUDRY
Vice-Président du Conseil Départemental

Le Président,
Maire de CAUDRY
Vice-Président du Conseil Départemental



Guy BRICOUT



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis



Guy BRICOUT

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DU
NORD-PAS-DE-CALAIS ET DU DÉPARTEMENT DU NORD
POLE GESTION PUBLIQUE - Division du Domaine
82, avenue du Président J.F. Kennedy
BP 70689
59033 LILLE CEDEX

Cambrai, le 24/12/15

Monsieur le Maire

Mairie

Place Jean Jaurès

59127 WALINCOURT SELVIGNY

POUR VOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Stéphane BIALASIK
Téléphone : 03 27 73 64 58
✉ drfp59.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr

Objet : AVIS DU DOMAINE – Echange / projet de création d'une déchetterie sur WALINCOURT SELVIGNY

Articles L.2241-1 (commune) et article L.3221-1 du CGPPP)

Vos références : Votre lettre du 25/11/15 - Dossier suivi par :

Nos références : 2015-631V5431

Monsieur le Maire,

Par une lettre citée en référence et dans le cadre d'un projet de création d'une déchetterie et d'un échange avec la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis, vous avez sollicité l'estimation de la valeur (au m²) des parcelles ZE 1, ZE 76 et ZE 78 situées en zone 1AUa et de la valeur vénale des parcelles B 1704 de 11a35, B 1471 de 15a90, B 1671 de 9a51 et ZE 103 de 1a68 classées en zone 1AUB sur la commune de WALINCOURT SELVIGNY.

Par référence au marché immobilier local, et selon les données fournies par vos soins, la valeur vénale de ces biens, libres d'occupation, peut être fixée à : 6,10 €/m² pour les parcelles ZE 1, ZE 76 et ZE 78 et à 24.000 € pour les parcelles B 1704, B 1471, B 1671 et ZE 103.

Une marge de négociation de 10 % peut être accordée.

En cas d'occupation, indemnités d'éviction dues au locataire : 9.334 €/ha.

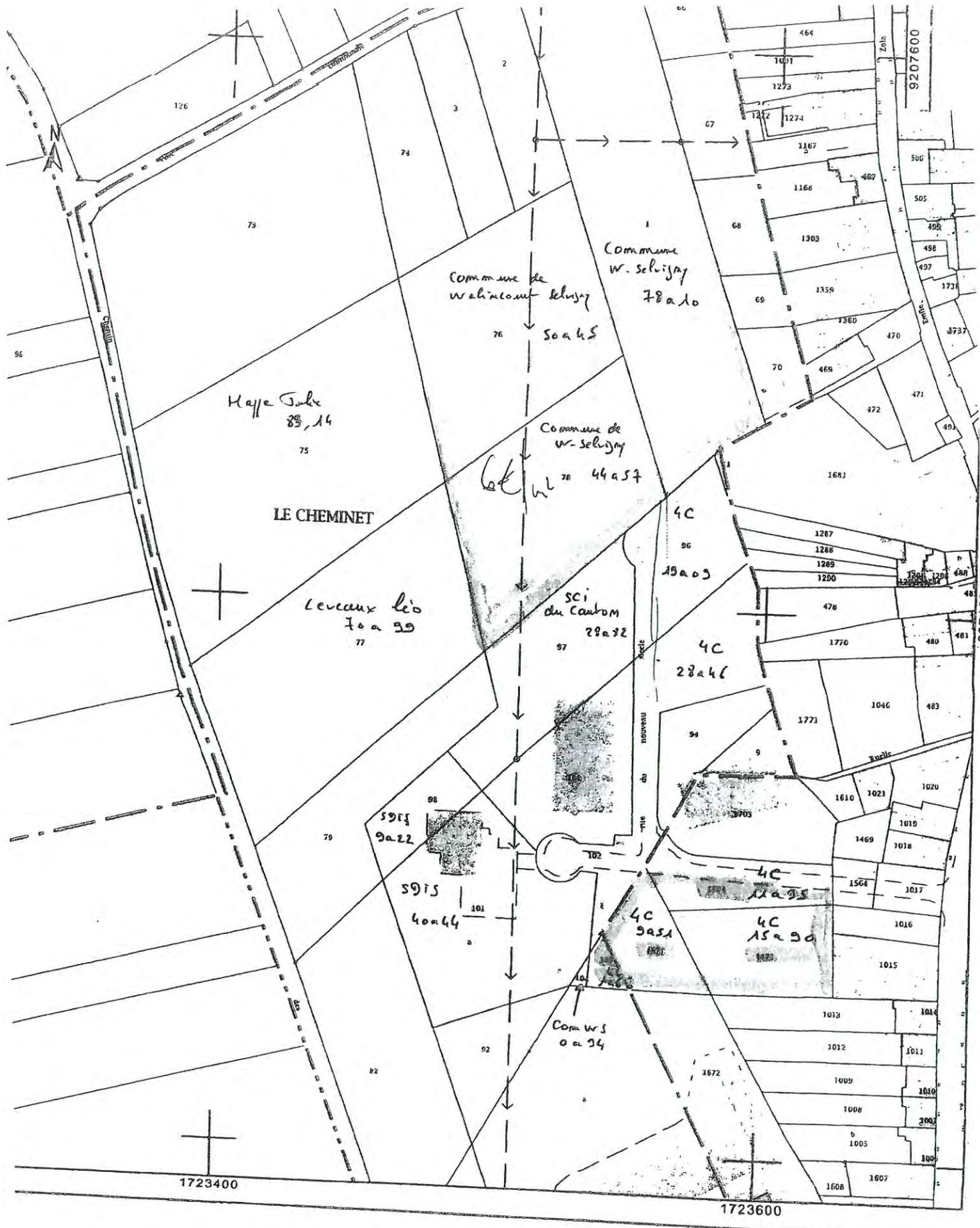
L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale locative actuelle, une nouvelle consultation du service du domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée ou la délibération n'était pas prise dans le délai d'un an et demi (18 mois) ou si les conditions du projet ou les règles d'urbanisme étaient modifiées.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma meilleure considération.

Pour le Directeur Régional des Finances Publiques
du Nord - Pas de Calais et du département du Nord
et par délégation

L'Inspecteur

Stéphane BIALASIK



WALINCOURT - SELVIGNY